



Entrée payante dans un bar

Par **guillaumeb**, le **30/04/2015** à **14:12**

bonjour à tous,
voilà je voulais savoir si le gérant d'un bar (bistrot, café,...) avait le droit de faire payer l'entrée exceptionnellement à l'occasion d'une soirée a thème ?

Par **moisse**, le **30/04/2015** à **16:51**

Bonsoir,
Il est chez lui, il fait ce qu'il veut.
Bien sur il ne peut pas faire de discrimination à l'entrée et c'est tout.

Par **Lag0**, le **30/04/2015** à **18:29**

[citation]Bien sur il ne peut pas faire de discrimination à l'entrée et c'est tout.[/citation]
Encore que...
Il est courant de voir, pour des soirées à thème, l'entrée payante pour les garçons et gratuite pour les filles.
On est alors en pleine discrimination suivant le sexe.
Mais cela ne semble gêner personne...

Par **alterego**, le **30/04/2015** à **18:29**

Bonjour,

Je ne peux que vous répondre comme **moisse** en vous précisant, si besoin était, que l'établissement en question est un établissement privé qui reçoit du public ce qui ne veut pas dire établissement public.

Ce soir là, la clientèle devait se conformer au thème objet de la soirée, il est normal que l'accès vous ait été refusé.

Cordialement